



INVITATION PRESSE

Assemblée Générale constitutive pour la création de la Fédération Commerciale des 3 communes de la Vallée de la Siagne

(Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas)

André Roatta

Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Pôle Azur Provence

Brigitte Salussolia

Elue Chambre de Commerce et de
l'industrie des Alpes-Maritimes
Pôle Commerce FISAC

Sophie Manfredi

Administrateur
Chambre des Métiers et de l'Artisanat des
Alpes-Maritimes

Et les commerçants des trois communes de la Vallée de la Siagne

ont le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale constitutive pour la création
de la Fédération Commerciale des 3 communes de la Vallée de la Siagne

Jeudi 03 novembre à 19h30

Espace Jacques Louis Lions

(Rez-de-Chaussée – Espace VIP)

4 traverse Dupont à Grasse

Informations :

Sylvie Lasnier – Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

Chargée de projet FISAC Intercommunal

Tél. 04 97 05 22 08 – Port. 06 64 79 18 04

Courriel : slasnier@poleazurprovence.com

1. PROGRAMME

- 19h30 :** Accueil – Introduction par Monsieur André Roatta, Vice-Président de la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence
- 19h45 :** Discours de Mme Brigitte Salussolia, Elue CCI
Discours de Mme Sophie Manfredi, Administrateur CMA 06
- 20h00 :** Lecture et adoption des statuts de la Fédération
Election des membres du 1^{er} conseil d'administration
Fixation du taux de cotisation
Elaboration du programme d'activité 2012 dans le cadre du plan FISAC
- 20h30 :** Cocktail

2. LE PROJET FISAC INTERCOMMUNAL DANS SA GLOBALITE

Le **FISAC**, à caractère Intercommunal, concerne les 5 communes du territoire du **Pôle Azur Provence** qui en est le maître d'ouvrage, en partenariat avec la **CCI 06** (Chambre de Commerce et de l'Industrie des Alpes-Maritimes), la **CMA06** (Chambre des Métiers et de l'Artisanat 06), et la **DIREECTE** (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Le but est de redynamiser les commerces des centre villes et/ou anciens des 5 communes, dont 3 (Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne) ont choisi de se fédérer au niveau commercial, par souci de cohérence géographique et économique et faire face ensemble à la concurrence du littoral.

Le projet **FISAC intercommunal** a débuté en 2009 par une étude préalable qui a mis en exergue plusieurs grands points principaux :

- le développement de l'image par l'identité et la signalétique commerciale,
- l'amélioration de l'offre commerciale,
- le développement de structures à vocation commerciale allant jusqu'à la mise à disposition de parking.

Le **FISAC Intercommunal** se présente sous forme de deux sous dossiers qui ont été validés par la **DIREECTE** :

- **Mouans-Sartoux** avec un projet de développement urbain en faveur des commerces du centre ancien et un travail sur l'image du commerce ;
- **Grasse / Vallée de la Siagne** : Grasse s'appuie en phase 1 exclusivement sur le volet investissement via notamment une signalétique commerciale innovante, et la Vallée de la Siagne a besoin de se concentrer sur son image via une identité, des animations, des supports de communication.

Les actions ont déjà démarré sous la forme de groupes de travail pour prendre fin en janvier 2013, durée de la phase 1, 15 mois. Se rajoutent les aides directes aux commerçants sur lesquelles Pôle Azur Provence en collaboration avec la CCI et la CMA 06 sont en train de travailler pour mettre en place une commission d'attribution des aides, à fréquence régulière, mensuelle de préférence. Ces aides représentent 40% du financement total initié par le commerçant, à sa charge 60%.

3. LA FEDERATION DES COMMERCANTS DES TROIS COMMUNES DE LA VALLEE DE LA SIAGNE : AURIBEAU-sur-SIAGNE – LA ROQUETTE-sur-SIAGNE ET PEGOMAS

La mise en place du plan **FISAC Intercommunal par le Pôle Azur Provence, en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie Nice Côte d'Azur et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes**, a révélé une cohérence à la fois géographique et économique du territoire du bas de Siagne pour les communes situées entre le littoral et le moyen pays (Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas). L'idée, confortée par le choix des commerçants à être plus forts face à la concurrence du littoral, est donc d'unir les forces vives et d'offrir au tissu commercial une véritable dynamique économique à travers la création d'une fédération.

4. ACTIONS PREVUES PAR LA FUTURE FEDERATION

- **Actions de communication :**
 - o Identité visuelle commerciale (logo, déclinaison graphique),
 - o Animations commerciales,
 - o Supports de communication (guide du commerce, site internet),
 - o Etude pour outil de fidélisation

- **Actions d'aménagement urbain :**
 - o Agencements des espaces publics
 - o Aides directes aux entreprises (rénovation des vitrines, équipements destinés à assurer la sécurité des entreprises commerciales, artisanales et de services, aménagements destinés à faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...).

C O N T A C T S P R E S S E



Pôle Azur Provence - Muriel Courché - 06 68 93 02 42 - mcourche@poleazurprovence.com
CCI Côte d'Azur – Nathalie Gadel - Nathalie.GADEL@cote-azur.cci.fr

Qu'est-ce qu'une Fédération commerciale ?

Une Fédération commerciale est une association régie par la loi 1901, à but non lucratif et représentative des intérêts des membres qui adhèrent.

Elle est chargée dans le cas présent de :

- Mettre en commun les intérêts des commerçants et artisans des 3 communes dont la cohérence géographique et économique est évidente.
- Promouvoir l'activité commerciale du territoire concerné par le biais d'une identité commune et diverses manifestations commerciales.
- Intégrer des structures représentatives des intérêts des commerçants à plus grande échelle...

Le FISAC est un dispositif financier initié par l'Etat qui permet d'aider les collectivités et les associations/fédérations de commerçants et artisans à maintenir et développer le commerce et l'artisanat de proximité.